

TARIFS des TRANSPORTS en COMMUNS

Interview sur Vivacité du 21/11/2012

La Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'insurge contre l'agression perpétrée vis-à-vis des Seniors concernant l'AUGMENTATION des tarifs des transports en commun les concernant.

1° SNCB une augmentation prévue de 13.2% du ticket passant de 5,30€ à 6€ (en 2011 le prix du billet était de 5.1€ soit au total une augmentation de 17.65 % en deux ans) alors que le billet simple augmente de 3.08% en 2013. Une des revendications des aînés était la suppression de la limite horaire du matin (pas de réduction avant 9h00) en contre-partie la SNCB modifierait ou annulerait les restrictions des samedi et dimanche en juillet-août. La SNCB n'a pas du tout suivi les revendications des aînés.

2° TEC passe de la gratuité à une redevance annuelle de 36€/senior

3° Pensions et bien-être :

Dans le même temps l'application de la loi du 23 décembre 2005 sur l'adaptation des Pensions au bien-être qui devait faire l'objet d'une proposition au gouvernement avant le 15 septembre 2012 est toujours bloquée par la FEB et le gouvernement, suivant l'article 73§3 de cette même loi, n'a pas pris l'initiative à ce jour.

A l'heure ou + de 20% de la population âgée de plus de 65 ans (+/-500.000) est avec une pension en dessous du seuil de pauvreté (1000€/mois), il est inconcevable que les tarifs des transports en commun augmentent de la sorte et que les adaptations pour les petites pensions soient dans l'impasse..

Luc Jansen,

Président,

Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles